

SAINT-DENIS
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS
ACTION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ



> Le Vallon de la Viole

Le poumon vert de la commune

Les aménagements du vallon de la Viole s'inscrivent dans le projet global de la commune pour la protection de la biodiversité. Le vallon est inscrit en zone NU au PLU* : c'est une zone naturelle où il n'y aura pas de constructions d'habitations (N), seuls de petits aménagements sont possibles, comme le rucher pédagogique (U).

La commission environnement a fait le choix de garder ce secteur dans son écrin naturel. Pour cela, elle a travaillé en amont avec le CAUE* qui a bien compris sa problématique : conserver l'esprit nature, rural et champêtre du site.

> Les aménagements réalisés

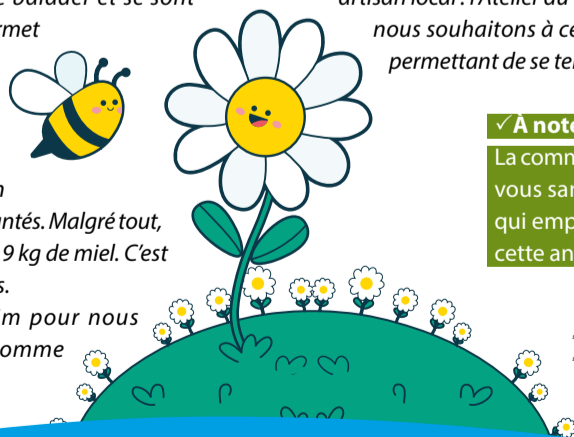
« Nous avons créé un cheminement afin que la population puisse s'appropriier les lieux et aller se promener, explique Cécile Bernard, adjointe déléguée à l'environnement. Comme nous souhaitons que ce chemin reste enherbé, nous avons pratiqué le mulching, une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La partie haute de cette dernière est coupée en infimes parties qui sont redéposées uniformément sur la pelouse, pour former un mulch ou paillis. Pour ce faire, nous avons sélectionné l'herbe que nous avons semée, afin de limiter la pousse des mauvaises herbes. Cet été, nous n'avons malheureusement pas eu l'effet escompté, sans doute parce que nous avons semé l'herbe au moment des grosses chaleurs.

Malgré tout, les habitants viennent se balader et se sont approprié le vallon. Ce cheminement permet de faire un lien avec le centre du village et en ce sens, c'est une belle réussite.

Le rucher a été installé quasiment en même temps que le cheminement.

Nous déplorons cette année la perte d'un essaim sur les deux que nous avons implantés. Malgré tout, les abeilles restantes ont produit plus de 9 kg de miel. C'est une bonne récolte pour une première fois.

Nous avons acheté un nouvel essaim pour nous permettre d'en avoir toujours deux, comme initialement prévu.



En amont, il convient de préciser que durant les trois années précédentes, lors de l'opération "une naissance/un arbre", nous avons effectué des plantations (acacias, noisetiers, fruits rouges, haie bocagère...) afin d'arborer les lieux. »

> Les aménagements à venir

« Nous avons travaillé cette année avec Pôle Pyramide et la MARPA pour que soit mis en place un parcours intergénérationnel destiné aux petits et aux grands, poursuit Cécile Bernard. Quatre agrès accessibles à tous vont être installés pour réaliser ce parcours. Trois bancs en bois à trois places facilitant le positionnement d'un fauteuil vont également être bientôt implantés. Notre objectif est que toute la population, quelle que soit sa tranche d'âge, se plaise dans ce vallon.

Un kiosque, dont la vocation est d'être un lieu de regroupement et de rencontres, sera prochainement mis en place. La commission environnement, la MARPA et Pôle Pyramide ont travaillé conjointement sur ce projet. Pour sa réalisation, nous nous sommes adressés à un artisan local : l'Atelier du toit. Afin d'apporter toute la convivialité que nous souhaitons à ce lieu, nous avons choisi qu'une balustrade permettant de se tenir assis/debout vienne l'agrémenter. »

✓ À noter :

La commission environnement vous donne rendez-vous samedi 5 octobre pour la balade de sentiers qui empruntera les deux derniers sentiers ouverts cette année.

* Plan local d'urbanisme

* Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

GUILLAUME FAUVET, MAIRE

Une fois de plus, nous avons connu un début d'été caniculaire, signe supplémentaire, s'il le fallait, de changements météorologiques. Inondation du bief du Richagnon, reconnaissance de catastrophe naturelle, sécheresse, restriction d'eau ou encore surchauffe des bâtiments publics sont quelques-unes des conséquences bien visibles à Saint-Denis. Ce n'est pas une fatalité. Elles nous incitent pourtant à faire évoluer nos pratiques tant individuelles que collectives pour nous adapter et contribuer, à notre niveau, à limiter l'impact de ces changements.

La gestion économe des ressources comme l'eau, le sol et l'énergie s'inscrivent comme des priorités qui ne sont plus l'apanage de quelques convaincus, mais qui s'imposent aujourd'hui à nous comme une évidence, voire une obligation réglementaire, face aux évolutions climatiques auxquelles nous sommes confrontées.

Elle nous demande de revoir nos schémas de pensée et nos habitudes d'élus, mais aussi de citoyens. Elle impose des travaux importants et un retour sur investissement sur le long terme, pourtant nécessaires, pour créer les conditions du changement : c'est dans cette logique que nous investissons, par exemple en matière de mobilité, avec le déploiement, cet été, des premières bornes de vélos en libre accès au village et route de Trévoux, la réouverture de lignes de transport scolaire et à la demande dans la partie rurale, ou encore l'aménagement de pistes cyclables dans les rues du Petit Montholon et des Oures finalisées ce printemps. C'est vrai également en matière d'énergie avec les premières économies significatives générées par la modernisation de l'éclairage public et par le retour sur investissement de la chaufferie bois ou encore avec la concrétisation dans quelques semaines du long travail mené avec Bresse Énergie Citoyenne pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les tribunes du stade.

La prise en compte de l'environnement a été de longue date une préoccupation de la commune. Nous l'inscrivons de manière transversale en profondeur au cœur de nos actions, des plus symboliques aux plus structurantes. Il nous revient d'inventer un nouveau modèle plus sobre et vertueux à la croisée des enjeux urbains et ruraux de notre commune. Loin de marquer un retour en arrière, il est gage d'avenir et de qualité de vie pourvu qu'il soit porté et profitable par et pour tous.



La forêt brûle : sauvons-la

Le Monde doit accélérer sa préparation et s'adapter dès à présent aux conséquences du changement climatique. Nous sommes la dernière génération qui peut changer le cours du changement climatique et la première qui doit vivre avec ses conséquences : hausse des températures, tempête et pluies plus fortes. Pour répondre à l'impatience légitime d'une jeunesse lasse face à l'absence d'action ambitieuse et efficace, des mesures dans tous les domaines sont nécessaires dont l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Beaucoup reste à faire, les rapports s'agglutinent sans passage aux actes.

À notre échelon local, les collectivités contribuent à ces efforts en favorisant, entre autres, le tri, le recyclage, l'énergie renouvelable et l'évolution des modes de transport. C'est un début tant la tâche est immense, mais en unissant nos efforts nous laisserons aux générations futures une Terre plus agréable.

Le groupe Minoritaire
Tél. 07 87 85 08 26

ÉCHOS DU CONSEIL

> Conseil municipal de juin et juillet 2019

Action sociale

- Présentation du projet de la MARPA d'accueil de nuit non médicalisé pour malades Alzheimer et troubles apparentés

Urbanisme/Travaux

- Point sur les travaux de voirie en cours (chemin des Oures, allée des Sports et chemin des Grandes Cadalles)
- Présentation des deux modifications simplifiées du PLU

Action éducative et vie scolaire

- Projet de loi abaissant l'âge de scolarisation obligatoire à 3 ans
- Modification de la règle déterminant le nombre d'ATSEM par classe de maternelles, mise en place d'une référente ATSEM par école maternelle et d'un coordinateur du temps méridien de l'école des Vavres

Administration générale

- Approbation de conventions de portage foncier pour l'acquisition de deux biens immobiliers (allée des Roses et rue du Village) par

l'Établissement Public Foncier de l'Ain pour le compte de la commune

- Projet immobilier des Viards : autorisation de cession de terrains acquis par l'EPF pour le compte de la commune au bailleur social Ain Habitat

- Approbation de la convention d'occupation du domaine public pour l'installation de panneaux photovoltaïques par la société Bresse Énergie Citoyenne

Environnement et cadre de vie :

- Présentation des travaux réalisés sur la Commune au Moulin Neuf, par le Syndicat de rivière Veyle Vivante
- Organisation de la balade inaugurale des nouveaux sentiers ruraux (« Petit Bois » et « Peloux ») samedi 5 octobre 2019

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) ET DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)

- Le 29 mai, le CME a accompagné le CMJ au théâtre pour une visite complète des coulisses, de la scène et de la salle.

- Le 12 juin dernier, les jeunes du CME sont allés à Seillon.

- Le 26 juin, le CMJ est allé en visite à la Banque alimentaire de l'Ain. Les jeunes ont ainsi découvert le fonctionnement de cette association. Ils ont également visité un entrepôt. Un goûter a clôturé cette journée.

- Le 29 juin, le CME et le CMJ ont bénéficié d'une visite commentée du rucher pédagogique installé au Vallon de la Viole. Cette manifestation a été organisée par la commission environnement. Gérard Colignon et Alain Gonnet, les deux apiculteurs bénévoles qui s'occupent de ce rucher, ont expliqué comment vivent les abeilles et comment ils s'en occupent.

- Le 3 juillet, les jeunes se sont rendus au palais de justice et ont assisté à une très longue audience. Il s'agissait d'une histoire de blanchiment d'argent. Les jeunes ont été très bien accueillis et ils ont été également très impressionnés.

- Le 21 juillet, durant la vogue annuelle, une course à pied destinée aux jeunes a réuni 9 participants, dont plusieurs de Saint-Denis. C'était la troisième édition de la course cette année.

> Envie de rejoindre le CME ou le CMJ ?

Un courrier a été donné aux jeunes dans les écoles afin de les informer qu'ils pouvaient procéder à une préinscription cet été en mairie, s'ils souhaitaient rejoindre le CME ou le CMJ (en fonction de leur âge).

En septembre, une information sera faite dans les écoles et les différents collèges en vue des élections prévues en octobre.



N'hésitez pas à te faire connaître en mairie !



> Alexis Dommange
Nouvel agent des services techniques

Arrivé le 2 mai, Alexis Dommange est agent des services techniques dédié aux espaces verts et référent ambroisie. Âgé de 30 ans, Alexis vit à Bourg-en-Bresse.

« Après une scolarité à la Maison familiale et rurale de La Vernée à Péronnas, j'ai obtenu un BEP productions horticoles et maraîchères, puis un bac professionnel aménagements paysagers. J'ai cependant travaillé durant cinq ans dans le BTP après mes études, ce qui m'a permis de passer mes permis poids lourds. Après ces cinq années, j'ai voulu revenir dans mon domaine. J'ai travaillé à la mairie de Polliat dans le service espaces verts et voirie. Puis, j'ai eu envie de voir autre chose. Quand j'ai vu que Saint-Denis-lès-Bourg recherchait un agent, j'ai postulé. Je voulais évoluer dans ma carrière et intégrer une plus grosse collectivité. J'ai été très bien accueilli et j'aime beaucoup la diversité des tâches que j'ai à faire. »

Très sportif, Alexis pratique la course à pied et le vélo. Il est aussi sapeur-pompier volontaire à Bourg-en-Bresse.



> Ahmed Hammouja
Nouveau policier municipal
Ahmed Hammouja, 30 ans, a pris ses nouvelles fonctions le 2 septembre.

« J'ai commencé ma carrière au sein de la Police nationale. Puis, j'ai exercé en tant qu'agent chargé de la surveillance de la voie publique (ASVP). Ensuite, j'ai intégré la police municipale et j'ai également travaillé au sein de la brigade de la fourrière pour la ville de Lyon. Originaire de Haute-Saône, je souhaitais retourner vivre dans un endroit plus rural. Je recherchais une mission de proximité polyvalente. J'ai été très bien accueilli au sein de la mairie. J'ai pu rencontrer l'ensemble du personnel. J'ai pris le temps d'aller à la rencontre des commerçants. Et je vais commencer à faire connaissance avec les habitants. Pour l'instant, j'analyse l'environnement, je regarde comment fonctionne la ville... En septembre, j'ai rencontré le commandant de la Police nationale à Bourg-en-Bresse ainsi que les policiers municipaux des communes avoisinantes, car nous allons travailler ensemble. J'aimerais avoir une étroite proximité avec la population. J'aime ce côté familial que l'on trouve ici. Je remercie la commune de Saint-Denis pour son accueil, j'ai tout de suite été bien intégré. »

Ahmed pratique du sport en salle, ainsi que le vélo et le foot.

Contact : 04 74 24 45 52

> InterHM

Un showroom sera bientôt créé dans la zone artisanale de l'avenue de Bresse

Concepteur et fabricant de machines destinées au travail du PVC et de l'alu, InterHM connaît une croissance rapide et souhaite concevoir un espace de présentation pour ses nouveaux produits.



Créée en 2003 et située rue des Câbles de Lyon à Saint-Denis-lès-Bourg, l'entreprise InterHM a fait agrandir ses locaux en 2017 afin de faire face à la croissance rapide de son activité. La mission de cette entreprise est de fournir aux fabricants de portes et fenêtres en France et en Europe des solutions leur permettant l'automatisation complète de la fabrication, associant informatique et machines pour du travail à la commande.

L'entreprise InterHM répond à ce besoin avec son approche globale de la fabrication alliant informatique, robotique et organisation. Habituellement ces activités sont séparées.

> InterHM implante son usine du futur à Saint-Denis

L'usine du futur ou l'usine connectée est la quatrième révolution industrielle après celle de la mécanisation, celle de la production de masse et celle de l'automatisation. Le concept d'« industrie 4.0 » définit une nouvelle organisation



> Tristan Pérez
Nouvel adjoint au directeur des services techniques

Arrivé le 2 septembre, Tristan Pérez a en charge la gestion et la supervision du service technique.

Âgé de 27 ans, Tristan vient d'emménager à Saint-Denis avec sa compagne et sa fille.

« J'ai été embauché pour remplacer Denis Calland, parti à la retraite. Depuis 2013, j'étais gendarme au service de la présidence de la République française à l'Élysée. Originaire d'Ambérieu-en-Bugey, je souhaitais me rapprocher de ma famille. Professionnellement, j'avais envie d'une mission de réelle proximité avec la population. C'est un beau challenge pour moi puisque je change complètement de fonction. J'ai été très bien accueilli à la mairie. Actuellement, je prends mes marques et je découvre chacun des services municipaux. Je suis très content d'être à Saint-Denis, c'est une commune très accueillante. On est à la campagne tout en étant à proximité d'une grande ville. Cela offre un confort de vie très appréciable. Lorsque j'étais gendarme, je n'avais pas beaucoup de temps pour moi. À présent, ce nouveau poste va me permettre de passer plus de temps avec mes proches. »

Tristan va également pouvoir s'adonner à sa passion pour le sport.

> Groupe histoire

Saint-Denis-lès-Bourg, d'hier à aujourd'hui

Né en 2015 de la volonté de quelques habitants attachés à l'histoire de la commune et à leurs racines, le groupe histoire compte aujourd'hui une dizaine de personnes qui ont à cœur de conserver et de partager les petites histoires des Sandeniens, depuis la création du village.

« On se rend compte que régulièrement, des anciens partent avec des souvenirs qu'on ne retrouvera plus, raconte Jean-Philippe Bertrand, membre du groupe histoire. Notre idée a été de recueillir la parole de ces anciens et de continuer à la faire vivre. Avec le soutien du centre social Pôle Pyramide et de la municipalité, nous nous sommes réunis, tout d'abord pour réfléchir, mais aussi échanger sur nos souvenirs. Certains sont nés sur la commune, d'autres l'ont rejoint plus tard. Nous avons entre 50 et 84 ans, mais nous accueillons tous ceux qui veulent partager ou se souvenir.



« Nous retraçons la petite histoire au travers de la grande histoire... »

Grâce à tous ces documents que nous collectons, nous retraçons la petite histoire au travers de la grande histoire...

Nous avons par exemple retrouvé une photo datant des années 30, montrant le Zeppelin survolant la commune. Après avoir enquêté, on a appris que de 1933 à 1937, le ballon dirigeable allemand Graf-Zeppelin a survolé, à plusieurs reprises, Saint-Denis. Il assurait alors un service régulier pour passagers et pour La Poste entre l'Allemagne et l'Amérique du Sud.



Nous avons découvert également qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en septembre 1944, dans la nuit du 2 au 3 septembre, un peloton de blindés allemands a pris position au village, dans la cour de ce qui est actuellement le 139 chemin du Bourg. Les soldats ont réveillé les habitants du corps de bâtiment, les ont sortis de leurs lits et de leur maison pour occuper les lieux, manger ce qu'ils pouvaient trouver sur place et se coucher. Dimanche 3 septembre 1944, les Allemands installèrent une batterie DCA entre le portail de l'église et la Croix d'If.

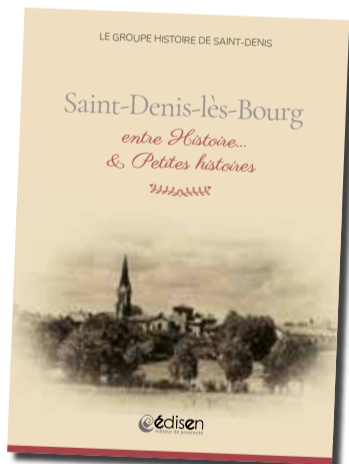
Toute cette mémoire, toutes ces histoires, toutes ces anecdotes sont passionnantes !

Avec les anciens, on se promène dans le village. Ils nous emmènent dans les différents endroits qu'ils ont bien connus (le clocher, la rivière...) et qui ont bien changé depuis. Ils nous racontent leurs souvenirs...

Au fil du temps, nous nous sommes dit que ce serait bien de faire un livre regroupant bon nombre de nos articles. Loin de nous l'idée d'en faire un livre d'historiens. Mais nous voulions transmettre les vraies petites histoires des habitants de Saint-Denis à travers les décennies précédentes...

Le club d'orthographe nous a aidés quant à la révision des textes. Et c'est le magazine Vie seniors qui prend en charge l'impression. Ce livre nous a demandé un gros travail qui a duré plus d'un an, mais quelle belle aventure humaine !

La maquette est désormais arrêtée et la sortie est prévue pour octobre. Il sera disponible dans tous les points de vente de la commune. »



> À voir sur Youtube

Vivre à Saint-Denis-lès-Bourg : paroles d'anciens
■ <https://youtu.be/n3Mvdpdn7uM>

Contact :

www.facebook.com/HistoireSDLB
www.saintdenislesbourg-histoire.fr

Pôle Pyramide — Groupe histoire — 120 rue des écoles
04 74 22 42 65
groupe.histoire@saintdenislesbourg-histoire.fr

> Liens entre les générations

Un atelier est prévu pendant la Semaine Bleue

Régulièrement, des temps sont organisés entre les différentes structures de la commune afin que les plus jeunes et les aînés puissent se rencontrer et échanger.



Dans le cadre de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées qui se déroulera du 7 au 13 octobre, un temps commun, intergénérationnel et symbolique est programmé avec différents partenaires locaux.

Cette année, le thème de la Semaine Bleue est « pour une société plus respectueuse de la planète, agissons ensemble ».



Aussi, mercredi 9 octobre, de 15 h 30 à 17 h, les résidents de la MARPA, les membres du groupe peinture de Pôle Pyramide, les enfants du centre de loisirs et les tout-petits de la crèche se retrouveront pour créer une « œuvre » collective.

En amont, chaque structure préparera une partie de l'œuvre, et elle sera assemblée le jour J.

C'est un mobile géant qui sera réalisé à partir de matériaux de récupération : 40 bidons de lessive dans lesquels seront découpées des lucarnes que chaque structure décorera librement suivant une trame commune.

Pour la trame, il s'agira d'imaginer une pensée, une action, un souvenir, un rêve, un message... de partage entre une personne âgée et un enfant. Ce mobile géant sera exposé dans un endroit passant de la commune, peut-être la salle des fêtes.

Ce temps créatif et de partage sera suivi d'une présentation des différentes structures participantes et d'un petit mot autour de l'objectif de la journée, ainsi que d'un temps d'échange et d'un goûter. En fonction des idées et/ou des attentes de chacun, différentes animations pourront être proposées pour le reste de la journée (Questions pour un champion spécial, par exemple).

> Repas des aînés

Une fois par an, les personnes de 77 ans et plus de la commune peuvent participer au repas d'automne. Cette année, le repas aura lieu dimanche 13 octobre. Il sera organisé conjointement par le comité des fêtes et le CCAS.

Plus d'infos :

CCAS

Tél. : 04 74 24 45 56

mail : n.regragui@stdenislesbourg.fr



Nous nous réunissons chaque année de septembre à juin. Lors de nos réunions, nous discutons et c'est une véritable mine d'informations que nous échangeons. Nous faisons aussi des recherches sur des thèmes bien précis, comme ce fut le cas pour "le vin à Saint-Denis"...

Nous totalisons aujourd'hui plus de 200 articles.



Pompiers 1921-1922

Par la suite, nous avons créé une page Facebook. C'était un moyen d'augmenter notre visibilité, mais aussi d'intéresser les plus jeunes. Notre page compte jusqu'à 6 000 visiteurs ! Elle est relativement bien fréquentée, par les Sandeniens, bien sûr, mais aussi par les "expatriés", ceux qui sont partis vivre ailleurs, mais qui, grâce à cette page, conservent un lien avec leur commune...

Nous recueillons des photos, des informations diverses. Si d'ailleurs, dans vos greniers ou vos albums, vous trouvez des photos qui retracent un pan de vie de la commune, n'hésitez pas à nous contacter !





> Rentrée scolaire

Des effectifs stables malgré l'obligation de scolarisation dès 3 ans

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'instruction des enfants est désormais obligatoire dès l'âge de 3 ans. Jusqu'à cette date, l'école n'était obligatoire qu'à partir de 6 ans.

La loi a été appliquée à Saint-Denis-lès-Bourg, comme dans toutes les communes françaises. Comme l'explique Valérie Perreaut, adjointe déléguée à l'Action éducative et vie scolaire, « l'application de la loi n'a pas engendré une hausse des effectifs dans les classes. Il n'y a pas forcément plus d'enfants à l'école, car la plupart des enfants étaient déjà scolarisés dès trois ans, avec un aménagement spécifique : école le matin et prise en charge par une assistante maternelle l'après-midi pour la sieste. Nous allons travailler en lien avec les directeurs des écoles, l'inspecteur de l'Éducation nationale et les familles pour que tout soit définitivement mis en place à la fin de l'année (décembre 2019). »

> Concernant les effectifs, ils sont répartis comme suit :

Groupe scolaire du village : 305 élèves dont :

- 116 à l'école maternelle, répartis en 4 classes
- 189 à l'école élémentaire, répartis en 7 classes

> Groupe scolaire Vavres/Lilas : 296 élèves, dont :

- 132 à l'école maternelle des Vavres, répartis en 5 classes
- 164 à l'école élémentaire des Lilas, répartis en 7 classes

> École du Peloux : 315 élèves, dont :

- 101 à l'école maternelle, répartis en 4 classes
- 214 à l'école élémentaire, répartis en 8 classes

> Collège Yvon Morandat : 527 élèves, dont :

- 117 en 6^e, répartis en 5 classes
- 149 en 5^e, répartis en 6 classes
- 134 en 4^e, répartis en 5 classes
- 127 en 3^e, répartis en 5 classes



> Veillez à respecter les espaces dédiés au stationnement

Des incivilités ont été constatées chez les conducteurs qui stationnent mal leurs véhicules ou à des emplacements interdits. Le policier municipal a d'ores et déjà procédé à des avertissements verbaux. Il a pour mission de verbaliser tout contrevenant dont le véhicule ne serait pas stationné comme il se doit. Le coût de la contravention est de 35 €.

✓ À noter :

Une place pour handicapés a été faite à proximité du centre de loisirs pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement à l'école et au centre de loisirs. Ce stationnement est réservé aux personnes à mobilité réduite. En raison d'une augmentation des incivilités à cet égard, le policier municipal sera également dans l'obligation de sévir et de verbaliser les contrevenants si cet emplacement n'est pas respecté.

> Du côté de la médiathèque

Un programme culturel riche et varié

À la médiathèque, on ne s'ennuie pas ! Culture, information, loisirs, documentation... C'est le lieu idéal pour vous évader à travers les pages d'un bon livre ou pour faire des recherches. De nombreuses animations y sont également proposées toute l'année.

La médiathèque est gérée par Françoise Curt et Fabienne Champet, et de nombreux bénévoles participent à son fonctionnement. Elle propose une section adulte, une section jeunesse, des abonnements à de nombreuses revues, des prêts de CD, CD-Rom, DVD au besoin consultable sur place, un accès internet (WIFI à disposition) et accès libre aux outils bureautiques. Partie en congé maternité, Fabienne Champet, qui sera de retour en décembre, a été remplacée par Corinne Perrier.

> Portrait



« Je suis actuellement en reconversion professionnelle, après avoir été assistante maternelle pendant 23 ans. J'ai travaillé durant deux ans comme aide-documentaliste au collège de Saint-Denis, ce qui m'a permis d'être en relation régulière avec la médiathèque l'Odyssee. J'ai effectué un remplacement à la médiathèque de Bourg-en-Bresse durant quatre mois ainsi qu'à la médiathèque de Châtillon-sur-Chalaronne pendant un an. Je remplace actuellement Fabienne au secteur jeunesse, mais je connais aussi le secteur adulte. Passionnée de livres et de lecture, je suis responsable bénévole de la bibliothèque de Condeissiat où je réside. Je fais également partie du conseil municipal de ma commune. »

> Club des lecteurs « Tu t'es vu quand t'as lu ? »

Animé par Françoise Curt, le club des lecteurs se réunit régulièrement pour partager et échanger autour des lectures personnelles.

Témoignage de Sophie Genin

« Un jour, parce qu'il y avait de la lumière à la médiathèque, la bien nommée Odyssee, invitation au voyage aventureux, je suis entrée. C'était il y a six ans maintenant et je suis revenue dès que j'ai pu.

Assez rapidement, j'ai dû quitter Saint-Denis, mais pas le port d'attache de « Tu t'es vu quand t'as lu ? »

Depuis le début de cette belle épopée, je tiens un cahier pour partager mes lectures, coups de cœur ou coups de gueule avec des inconnus devenus amitiés littéraires.

Nous ne savons que peu de choses les uns des autres, à part ce que laissent entrevoir nos lectures variées et chatoyantes. Nous finissons par savoir qui aimera tel ou tel roman, qui s'enthousiasmera (ou pas !) en lisant cette BD que nous avons tant aimée.

J'ai fait des découvertes insoupçonnées ces samedis matins qui ont dû s'étirer au vu du nombre croissant d'habités qui nous rejoignent.

Certes, j'aimais déjà lire, mais ce groupe m'a apporté le partage, la curiosité de tenter d'autres chemins et j'attends avec gourmandise la prochaine rencontre, les prochains échanges, les prochaines découvertes. »

> Infos pratiques

Horaires d'ouverture

Mardi : 10 h — 12 h et 16 h — 18 h 30

Mercredi : 10 h — 12 h et 14 h — 18 h 30

Vendredi : 16 h — 18 h 30

Samedi : 9 h 30 — 12 h 30

Renseignements et inscriptions
Médiathèque L'Odyssee - Tél. : 04 74 24 45 43
mediatheque@stdenislesbourg.fr
<http://bib-stdenislesbourg.dnsalias.net:81>

♥ COUP DE CŒUR LECTURE ♥

> Lecture jeunesse, par Corinne Perrier

> Maman — Hélène Delforge & Quentin Gréban — Mijade — 2018



Maman. Un des premiers mots du monde. Un nom unique, porté par des milliards de femmes. Un mot pour dire l'amour, la tendresse, parfois le manque. Il y a autant de mamans qu'il y a d'enfants. Pourtant, lorsqu'une femme serre son bébé dans ses bras, elle ressemble à toutes les mamans du monde.

Un magnifique album aux illustrations pleine-page, des textes travaillés qui sont de véritables déclarations d'amour aux mères. Fort, sensible et universel.

> Lecture adulte, par Françoise Curt

> Deux sœurs — David Foenkinos — Gallimard — 2019

Mathilde vient d'être quittée par son compagnon. Elle est en pleine dépression lorsque sa sœur Agathe (mariée et mère d'une petite Lili) lui propose de venir vivre quelque temps chez elle.

Les deux n'ont jamais été très proches, mais Agathe se sent le devoir de l'aider.

Petit à petit, insidieusement, Mathilde va prendre de plus en plus de place. Elle va se révéler jalouse du bonheur de sa sœur. Des liens nouveaux vont se tisser entre les différents protagonistes. L'angoisse monte tout au long de la lecture. On pressent que le dénouement sera terrible.

Si vous souhaitez le connaître ; lisez ce roman écrit avec le talent que l'on connaît à l'auteur.



> Exposition

Les Dionys'Artistes à l'honneur

Venez découvrir les talents des habitants de Saint-Denis-lès-Bourg lors de l'exposition des Dionys'Artistes qui aura lieu samedi 16 et dimanche 17 novembre prochains.

Au programme : photo, peinture, peinture sur porcelaine, dessin, sculpture, tournage, kirigami, crochet, vannerie, gravure... Au total, une trentaine d'exposants avec des œuvres de tous types à découvrir au cours d'un parcours dans la commune.

Exposition ouverte de 10 h à 18 h.

Rendez-vous à la ferme du Pôle socioculturel.



Comité de pilotage exposition Dionys'Artistes

> Mobilité & déplacements

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse a confié l'exploitation du réseau de transport urbain à Keolis Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. L'enjeu principal est de proposer une offre de transport sur l'ensemble du territoire de la nouvelle agglomération et à l'échelle des 74 communes.

Depuis de nombreuses années, le réseau de bus Tub dessert la commune de Saint-Denis-lès-Bourg. Nouvellement nommé Rubis, ce réseau conserve les mêmes lignes de bus qui continuent à desservir la commune du lundi au samedi toute l'année :

- La ligne 4 relie Saint-Denis collège à la clinique Convert et à EREA La Chagne, en passant par le centre-ville de Bourg-en-Bresse (Préfecture et Hôtel de Ville notamment), toutes les 30 minutes.
- La ligne 5 (ligne circulaire avec un sens 5A et un sens 5B) dessert également Saint-Denis collège en passant par Hôpital Fleury, la zone commerciale la Neuve, le Carré Amiot et la gare SNCF, toutes les 30 minutes.



La commune est desservie par des services complémentaires :

> Rubis'Plus : le transport à la demande

Depuis le 2 septembre, le service de transport à la demande est proposé. Disponible sur les 74 communes du territoire de la CA3B, 7 secteurs composent ce territoire pour offrir un service de proximité aux 130 000 habitants. Saint-Denis fait partie du secteur C, tous les arrêts sont maintenus.

Un fonctionnement simple et très souple pour les habitants :

- Le service est disponible sur réservation au 04 57 38 37 01.
- 5 allers/retours par jour depuis ou vers Bourg-en-Bresse sont disponibles pour desservir la commune de Saint-Denis-lès-Bourg.
- Les horaires de départ à l'arrêt choisi sont précisés à l'utilisateur la veille de son trajet, en fonction des réservations. L'heure d'arrivée à Bourg-en-Bresse est garanti.
- Le coût du trajet s'élève à 1.30 €, soit 2.60 € l'aller-retour, le même tarif qu'un trajet sur un bus urbain. Il est compris dans l'abonnement mensuel et annuel des usagers du réseau de transport.



Crédit Photo : Christophe Thieux

> Rubis'Vélo : l'offre de vélo en libre-service

Les vélos en libre-service, Rubis'Vélo, sont disponibles 7 j/7, 24 h/24 pour de courtes distances et une courte durée, par le biais de l'application Rubis'Vélo.

Depuis le 15 juillet, 100 vélos et une vingtaine de stations sont disponibles sur les communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg et Viriat. Selon l'emplacement et l'affluence attendus, 5 à 15 bornes à vélo seront mises en place par station. L'inscription se fait via l'application Rubis disponible sur PlayStore et Apple Store.

Stations à Saint-Denis :

- Printemps (route de Trévoux, pharmacie du Printemps)
- Saint-Denis centre

Pour louer les vélos, il suffira de les déverrouiller à l'aide de l'application Smartphone à télécharger : www.rubis.ecovelo.mobi. Pour accéder à ce nouveau service, il est nécessaire de s'inscrire en ligne. Le client recevra alors son code pour débloquer le vélo de la borne. S'il n'est pas en possession d'un Smartphone, un SMS lui sera envoyé pour débloquer le vélo.

Des tarifs attractifs :

- Si l'utilisateur est titulaire d'un abonnement Rubis mensuel ou annuel, il pourra accéder au service via sa carte OÙRA ! : 1^{re} heure d'utilisation gratuite puis 1 € par heure supplémentaire.
- Si l'utilisateur n'est pas abonné au réseau Rubis, un forfait est à souscrire : journalier, hebdomadaire, mensuel ou annuel : 1^{re} heure d'utilisation gratuite puis 1 € par heure supplémentaire.



Tous les vélos pourront se transformer en vélo électrique si l'utilisateur loue une batterie à insérer sous le porte-bagage. Les batteries électriques sont disponibles à la location.

> Nouveau : Rubis'Covoit'

La CA3B s'est engagée aussi à favoriser le covoiturage en proposant une application dédiée, et ce, depuis le 2 septembre.

Ce service est conçu pour mettre en relation les covoitureurs. L'objectif est de proposer des trajets occasionnels, réguliers, en temps réel ou programmés, gratuits ou payants.

Un système de fidélité offre des points et donne accès à des cadeaux auprès de partenaires locaux : places de cinéma, bons d'achat chez les commerçants de CCB*, places aux matchs de la JL, de l'USBPA...

Les trajets peuvent être gratuits ou payants. Un coût de 0.10 centime du kilomètre est proposé avec un coût par trajet de maximum 2 €.

L'inscription et la mise en relation (proposition de trajets, validation...) se font via l'application Rubis disponible sur PlayStore et Apple Store.

> Rubis'Junior

Les lignes de transport scolaire, Rubis'Junior, permettent aux collégiens et lycéens de rejoindre leurs collèges ou lycées. Une nouveauté cette année : réouverture de la ligne 43 desservant le Pôle et le collège

Plus d'infos sur www.rubisjunior.grandbourg.fr.

Plus d'info

www.rubis.grandbourg.fr

et sur le guide du secteur C disponible en mairie fin août.

*Centre commerces Bourg

> Rue du Petit Montholon

Le nouvel aménagement a été inauguré

Samedi 15 juin au matin, les riverains de Saint-Denis-lès-Bourg et de Bourg-en-Bresse se sont retrouvés pour l'inauguration du nouvel aménagement réalisé dans leur rue, après plusieurs mois de travaux.



Après des travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable, la réfection de la voirie a été réalisée et la chaussée a été aménagée en voie centrale banalisée. Des écluses et un plateau surélevé ont également été mis en place afin de réduire la vitesse et sécuriser la circulation des usagers. Plusieurs réunions publiques de concertation avaient été organisées avec les riverains avant le démarrage des travaux.

> Témoignage de Bernard Nollace, riverain de la rue du Petit Montholon

« Je connais bien les difficultés relatives à la gestion d'un tel projet. Lorsqu'on nous a présenté les aménagements envisagés, durant la première réunion de concertation, on a tout de suite pu constater que certaines choses n'allaient pas. En effet, quand on n'habite pas sur place, on ne perçoit pas toutes les problématiques. Dans le secteur où nous vivons, les maisons datent toutes d'avant-guerre et n'offrent pas la possibilité de rentrer les véhicules. De plus, cette partie de la rue est la plus étroite. À l'inverse, dans la partie la plus large, les riverains disposent d'une cour leur permettant de rentrer leur véhicule. Dans le projet initial, la quasi-totalité des emplacements de stationnement avait été prévue là où la rue est la plus large, alors que c'est la partie où le besoin en stationnement est le plus faible. D'autre part, l'aménagement d'espaces verts n'avait que très peu été envisagé. Or, la partie la plus large de la rue offrait cette possibilité.

J'ai eu de nombreux échanges avec les techniciens du bureau d'études. Les avis se sont croisés. J'ai ainsi pu prendre connaissance de contraintes techniques que je ne maîtrisais pas. Avec nos voisins, nous sommes très satisfaits des travaux réalisés. Dans la partie la plus étroite de la rue, des emplacements de stationnement ont été ajoutés, et dans la partie la plus large, de nombreux espaces verts ont été mis en place.

Les ouvriers des deux entreprises qui ont mené ces travaux ont été très sympathiques avec les riverains.

J'ai apprécié qu'il y ait un vrai dialogue entre les riverains, les élus et les techniciens. Nos demandes ont été prises en compte. Je comprends qu'il soit difficile d'appréhender la situation lorsqu'on ne vit pas sur place. Toute la concertation préalable a été profitable à tous. C'était vraiment important que nous ayons pu dialoguer comme nous l'avons fait. Je suis ravi, tant de nos échanges que du résultat. »

> Aménagement des routes en zone rurale

Installation de séparateurs de voirie dans les virages

« En secteur rural, nous avons remarqué que bon nombre d'automobilistes ne serraient pas leur droite et coupaient régulièrement les virages, ce qui présente un réel danger de circulation, explique Patrick Bouvard, adjoint délégué à l'aménagement du territoire et aux travaux. Nous avons donc mis en place des séparateurs de chaussée dans certains virages et le résultat est très concluant. Ce premier aménagement est en phase de test, en prévision d'investissements importants sur les voiries rurales. Les véhicules restent désormais bien dans leurs voies. Cependant, comme la chaussée n'est pas très large par endroits et que ces routes sont utilisées également par les poids lourds ou les tracteurs, nous avons constaté un enfoncement de certains abords de chaussée à quelques endroits. Nous allons les stabiliser prochainement. »



Retour en images...



Après midi festif des anciens



Fête des écoles



Market'Atblon



La fête patronale



Inauguration résidence d'artiste L'art en Tête



Concours de boules Challenge Mirmand



Les conscrits

État civil

Naissances

Élisa YUKSEL (27/05), Cylia AHMINE (29/05), Eloïse BUATHIER (06/06), Ibrahim ABOUYAALA (09/06), Louise MASSADAU (12/06), Ouweys R'HOUNI (16/06), Liyam LAHMANATE (19/06), Myriam BABA AHMED (21/06), Mahé RABAULT (22/06), Burak COMERT (26/06), Maély ROLLAND (29/06), Kelly TREBOZ GRANDJEAN (29/06), Éléna HENRY (24/07), Serena MARTIN (10/08), Ambroise PEROZ (14/08), Rémy NIGRA (16/08), Nour KHALFAOUI HASSANI (29/08), May-Line BABA AHMED (2/09), Léo SONET (13/09), Issa KARTOCHE (14/09).

Mariages

Roch LE CORNEC et Hélène PERROUX (25/05), Roberto DE LILLA et Alexandra REVEL (08/06), Enzo DE FRANCO et Laura VERNICE (06/07).

Décès

Christian ROY (21/05), Augustine JOSSERAND veuve BOUTON (24/05), Gérard GROBON (28/05), Jacques DUBARRY (28/05), Louis SIGLER (01/06), Antonin GAUTHERIN (08/06), Michel TONNARD (16/06), Hélène GROSJEAN veuve HUREAU (15/06), Jean-Pierre FACY (19/06), Alain ARBEZ (08/07), André BOZONNET (18/07), Albert SORGUES (29/07), Dolorès JINER veuve AMBIT, (20/08), Marcel HENRY dit GUILLAUMIN (29/08), Guy DÉAT (30/08).

Journal d'information municipale édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directeur de la publication : Christophe Darget-Lacoste - Rédaction : Gwenaëlle Le Goff-Viard - Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) - Impression : Imprimerie Poncet - Tirage : 3 100 ex. - Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Thouny. Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.



Agenda

OCTOBRE

- Samedi 5**
14 h — Balade communale
- Dimanche 6**
Puces des Couturières Pôle Pyramide — salle des fêtes
- Dimanche 13**
- Repas CCAS et Comité des Fêtes — salle des fêtes
- 8 h — Challenge Jean Dimet et Présidente — La Boule joyeuse — Astroboule
- Vendredi 18**
20 h 30 — Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme
- Samedi 19**
19 h 30 — Soirée festive Comité de jumelage Saint-Denis-Schutterwald — salle des fêtes
- Mardi 22**
9 h — 12 h 30 & 16 h — 19 h — Dons du sang — salle des fêtes

Samedi 26

14 h — Concours de Belote à la vache — Anciens Combattants — salle des fêtes

Dimanche 27

Salon Placomusophile — salle des fêtes

NOVEMBRE

- Samedi 2**
15 h — Concours de belote à la vache — Secteur bouliste bressan — salle des fêtes — Repas
- Dimanche 10**
14 h — Quine Loto — Comité de fleurissement — salle des fêtes
- Lundi 11**
Commémoration de l'Armistice 1918
- Mardi 12**
13 h 30 — Concours de belote coincée — Club Amitié Rencontre — salle des fêtes

Zoom agenda

Tournée des conscrits

Les conscrits ont commencé leur tournée des maisons en préparation de la soirée matefaims qui aura lieu lundi 2 mars 2020. Merci de leur réserver un bon accueil.

Vendredi 15

20 h 30 — Conférence Ain Nature Santé — La Ferme

Samedi 16

- 19 h — Raclette — Éducation populaire — salle des fêtes
- Vente de saucissons cuits façon Donneurs de sang
- 10 h à 18 h exposition des Dionys'Artistes — La Ferme

Dimanche 17

10 h à 18 h — exposition des Dionys'Artistes — La Ferme

Samedi 23

19 h 30 — Théâtre Pol'Arts — La Ferme

Dimanche 24

- 16 h — Théâtre Pol'Arts — La Ferme
- 16 h — Concert Accords Musiques "Un soir de pleine lune"

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er}

Brocante périculture — Sou des écoles — salle des fêtes

Dimanche 8

A la nuit tombée — Fête des lumières St Denis Dojo et l'ACS — stade de foot

Vendredi 20

20 h 30 — Conférence Ain Nature et Santé — La Ferme

Samedi 21

Coupe de Noël Saint-Denis Dojo

Mardi 24

Réveillon participatif — La Ferme



www.stdenislesbourg.fr/Calendrier-des-fetes